



Bureau Directeur du 8 avril 2005

Présents : Jacques Bettenfeld, Francis Arnault, Jean-Pierre Feuillan, Georges Format, Claude Scarsi, Jacques Taillefer, Claude Perruchet, Alain Koubi
Assistent : Jean Férignac, Francis Serex, Monique Ansquer, Philippe Bana, Olivier Mangin, Cécile Mantel (partiellement), Philippe Soubranne (partiellement).

sous la présidence de André Amiel.

La séance est ouverte à 17h, au siège de la FFHB.

1 – André Amiel accueille Olivier Mangin, nouveau Directeur administratif et financier de la FFHB, auquel il présente les membres du Bureau Directeur.

2 – Les procès verbaux des réunions du Bureau Directeur du 11 et du 18 mars 2005 sont adoptés.

3 – Le Bureau Directeur adresse ses félicitations aux équipes espoirs masculine et féminine pour leur qualification aux prochains championnats du Monde. L'équipe masculine s'est qualifiée lors d'un tournoi en Pologne en battant la Russie (32-22) et la Géorgie (33-22) et faisant match nul avec la Pologne (21-21). Le Championnat du Monde se déroulera en Hongrie du 15 au 28 août prochain. L'équipe féminine s'est qualifiée, avec l'Ukraine, lors d'un tournoi à Abbeville en battant la Slovaquie (33-18) et l'Islande (29-19) et en étant battue par l'Ukraine (21-20). Le Championnat du Monde se déroulera en Tchéquie du 1^{er} au 14 août prochain.

4 – La Ligue de Franche Comté a adressé un courrier de remerciements à la Fédération pour l'attribution des finalités de la coupe de France féminine, qui se sont déroulées dans de bonnes conditions.

5 – Conformément à l'article 12.3 du règlement intérieur fédéral, et sur proposition de Jean Laterrot, le Bureau Directeur approuve la désignation d'un nouveau membre au sein de la commission nationale de discipline : Mr Marcel Dijoux (Ligue de la Réunion), qui ne siègera que lorsqu'il sera présent en Métropole.

6 – Conformément à l'article 12.3 du règlement intérieur fédéral, et sur proposition de Monique Ansquer, le Bureau Directeur approuve la désignation d'un nouveau membre au sein de la commission des finances et du budget : Mr Olivier Hayes (Ligue PIFO).

7 – Appel d'offres Télévision

7.1 - Le 25 février 2005, la FFHB a lancé un appel à candidatures pour les droits d'exploitation, à titre exclusif, des compétitions suivantes (lot 1) : rencontres des équipes de France A masculine et féminine, championnat de France e D1 féminine, finales des coupes de France masculine et féminine, finale de la coupe de la Ligue féminine, pour les saisons 2005-2006 à 2008-2009. Le lot 2 concernait la diffusion à l'étranger de rencontres organisées en France directement ou indirectement par la FFHB. Le Président de la FFHB, mandaté par le Comité Directeur du 7 janvier 2005, a fait procéder à l'enregistrement de deux prix de réserve, un par lot.

Le comité de suivi, mandaté par le Comité Directeur du 7 janvier 2005, a réceptionné deux offres pour le lot 1 (Sociétés Eurosport et Sport+), constituées chacune de deux plis distincts : offre qualitative et offre financière.

Aucune offre n'a été reçue pour le lot 2.

Après examen des seules offres qualitatives, le comité de suivi a auditionné, le 6 avril 2005, les représentants des deux sociétés candidates. A l'issue des réunions, il a déterminé un coefficient qualitatif pour chaque offre, dans la fourchette de 0,95 à 1,05. Eurosport s'est vu attribué le coefficient 1 et Sport+ le coefficient 1,03.

Le comité de suivi a procédé à l'ouverture des offres financières le 8 avril 2005. Les coefficients qualitatifs respectifs ont été appliqués aux offres financières correspondantes. Les offres ainsi pondérées ont été comparées au prix de réserve du lot 1.

L'écart des deux offres pondérées étant supérieur à 5%, et bien que l'offre la mieux disante soit légèrement inférieure au prix de réserve, le comité de suivi a recommandé au Bureau Directeur d'attribuer le lot 1 à la société Sport+, présentant l'offre la mieux disante.

7.2 – Le Bureau Directeur suit la recommandation du comité de suivi et décide d'attribuer le lot 1 à la société Sport+.

7.3 – Aucune offre n'ayant été reçue pour le lot 2, le Bureau Directeur déclare, de nouveau sur proposition du comité de suivi, infructueux l'appel à candidatures pour le lot 2.

8 – Le Bureau Directeur confirme l'attribution de l'organisation du match France - Roumanie féminin du 6 mai 2005 à la Ligue PIFO dans le cadre de l'inauguration du nouveau palais des sports d'Issy les Moulineaux

9 – Mondial 2007

La visite de sites possibles par une commission ad hoc de l'IHF est confirmée du 18 au 25 avril. Les membres de l'IHF seront accompagnés de Jacques Taillefer, Philippe Soubranne et Jean-Michel Germain. Les sites possibles visités seront les suivants : Besançon, Dijon, Lyon, Metz, Nantes et Nîmes.

10 – Tournoi de Paris – Ile de France 2005

10.1 – Le Bureau Directeur félicite et remercie tous ceux qui ont contribué au succès de cette édition 2005, pour laquelle la Fédération a reçu de nombreux courriers et messages de remerciements et de félicitations pour la qualité de l'organisation.

10.2 – Jean-Pierre Feuillan fait un bilan global en plusieurs points. Il rappelle d'abord que ce tournoi est la vitrine du Handball français vis-à-vis du grand public (spectateurs et téléspectateurs), de la famille du Handball (dirigeants et pratiquants), ainsi que des partenaires publics et privés. Le taux de remplissage du POPB a été un des meilleurs jamais enregistrés (hors Championnat du Monde 2001) : 86% le vendredi, 78% le samedi et 95% le dimanche. Ce succès peut être attribué à plusieurs causes : annulation de l'édition 2004, date appropriée, plateau attractif, promotion et politique tarifaire adaptées, cérémonie pour les trois anciens internationaux. Cette cérémonie a d'ailleurs suscité des retours très positifs de la part du public, des partenaires et des médias par sa sobriété et par l'émotion qu'elle a dégagée. L'organisation de l'édition 2006 est d'ores et déjà engagée.

11 – Secteur élite masculin

Claude Scarsi fait un compte rendu de la réunion du Comité de pilotage qui s'est tenue le 26 mars. Un débat y a notamment eu lieu concernant l'adhésion des clubs de D2 masculine à la LNH. Il en est ressorti une volonté des clubs de D2 masculine d'adhérer à la LNH à des conditions adaptées et acceptables, avec un cahier des charges compatible avec leurs moyens financiers. Une réunion entre le comité de pilotage de D2 masculine et la LNH aura lieu le 29 avril prochain. Ont également été abordés : le projet de calendrier 2005-2006, la préparation de l'assemblée générale du secteur élite (11 juin 2005) et quelques questions diverses (statistiques de fin de match, jokers, vidéo, sécurité dans les salles).

12 – Finances

12.1 – Le Bureau Directeur prend connaissance de l'exécution budgétaire au 31 mars 2005 (annexe 1). Celle-ci s'effectue de façon quasi identique aux années précédentes : environ 20% des budgets alloués ont été consommés.

En ce qui concerne les charges :

- la qualification de l'équipe Espoirs masculine pour le championnat du Monde entraînera vraisemblablement un dépassement.
- le colloque des CTS en Tunisie a coûté sensiblement moins que le précédent à Biarritz.
- la quasi-totalité des commissions respectent l'exécution de leur budget ; à noter les efforts consentis par la commission des réclamations et litiges, la commission de discipline et le jury d'appel.
- des négociations sur les coûts d'affranchissement et les locations de véhicules sont en cours.
- les coûts d'imprimerie concernant Handmag et Approches du Handball ont été rationalisés.

En ce qui concerne les produits :

- une première partie de l'aide de l'Etat a été débloquée, en accord avec le calendrier établi : la signature de la convention d'objectifs 2005 s'effectuera début mai.
- les recettes statutaires sont en hausse.
- les recettes concernant Approches du Handball et la vidéo sont en hausse par rapport aux abonnements et aux ventes de la saison dernière
- le succès du Tournoi de Paris – Ile de France laisse pressentir un bilan excédentaire de l'opération grâce en particulier à la billetterie record.
- la recette importante de la boutique lors du Tournoi de Paris – Ile de France permettra d'atteindre l'objectif fixé malgré les difficultés rencontrées par la cessation d'activité de la société prestataire (voir point 12.3 ci-dessous).

12.2 – Le Bureau Directeur valide la grille de remboursement des délégués des Ligues et des Comités pour l'assemblée générale de Montpellier, conforme à l'article 2 du règlement intérieur fédéral. Cette grille sera diffusée aux intéressés avant l'assemblée générale.

12.3 – Le Bureau Directeur prend acte de la cessation d'activité de la société AOC, prestataire de la FFHB pour la gestion de la boutique fédérale, et de son remplacement, provisoire dans l'attente d'un futur appel à la concurrence, par la société AXE LOGISTIQUE. Il donne son accord pour l'ouverture d'un compte collectif sans solidarité active, auprès de la Société Générale, destiné à enregistrer les opérations relatives au contrat intervenu entre la société AXE LOGISTIQUE, représentée dans ce but par Mme Christine Seite, et la FFHB, représentée dans ce but par André Amiel, Philippe Bana ou Alain Koubi. Il autorise André Amiel, Philippe Bana et Alain Koubi à procéder à toutes les opérations nécessaires à l'exécution de ce contrat et au fonctionnement de ce compte.

12.4 – Alain Koubi, Claude Perruchet et Cécile Mantel ont rencontré ce jour les représentants du courtier Gras Savoye pour évoquer les tarifs de l'assurance pour la saison 2005-2006 (dernière saison du contrat en cours, qui arrive à échéance le 30 juin 2006). Au vu des statistiques des saisons 2001-2002 à 2003-2004, qui font apparaître un ratio sinistres/primes supérieur à 105%, l'assureur Générali demande une renégociation des conditions tarifaires au-delà des +1,5% par an, conformément au chapitre 9.5 du contrat. Un des secteurs qui contribue pour une grande part au déséquilibre du contrat est celui des indemnités journalières versées aux joueurs et joueuses des clubs de la LNH et des secteurs élite. Des pistes de négociation pour limiter l'augmentation des tarifs de l'assurance ont été définies. La FFHB a donné comme objectif à Gras Savoye d'aboutir avant l'assemblée générale.

12.5 – Après avoir pris connaissance du dossier présenté par Alain Koubi et Monique Ansquer, le Bureau Directeur décide d'accorder un prêt sur le Fonds d'Investissement Fédéral au Comité du Val d'Oise, d'un montant de 4500 € sur 36 mois.

12.6 – Le Bureau Directeur mandate le Président André Amiel pour déposer entre les mains des autorités compétentes un recours adéquat concernant les placements apparus à risques au cours de l'exercice.

13 – Préparation de l'assemblée générale

13.1 – Claude Perruchet fait un point sur l'organisation générale et souligne les changements par rapport aux années précédentes : la remise des récompenses et le repas de gala auront lieu dès le vendredi soir, et les participants à l'assemblée générale assisteront au match Montpellier Handball – USAM Nîmes le samedi soir.

13.2 – Les dernières négociations concernant le projet informatique ont abouti aux montants suivants :

- coûts d'investissement (amortis en cinq ans)
 - coût de développement et d'installation : 526 k€
 - coûts d'investissements en matériels : 33 k€
- coûts annuels de fonctionnement : 70 k€

sensiblement inférieurs aux montants annoncés lors des présentations aux Présidents de Ligue (début février) et aux Présidents de Comité (fin février).

13.3 – Le Bureau Directeur prend connaissance de nouvelles propositions de modifications du règlement disciplinaire (consultation des dossiers avant les réunions) et du règlement d'examen des réclamations et litiges (notion de report). Le Bureau Directeur valide ces propositions et demande à Claude Bouligaud de les transmettre à la commission des statuts et de la réglementation pour une présentation à l'assemblée générale 2006.

14 – Réglementation relative à l'activité d'agent sportif de Handball

14.1 – André Amiel informe le Bureau Directeur que, suite à une réunion des Présidents des fédérations de sports collectifs avec le Ministère des sports, des nouvelles dispositions législatives et réglementaires devraient être prochainement proposées par ce dernier.

14.2 – Une réunion des présidents de commission des agents des mêmes fédérations s'est également tenue au CNOSF ce jour. Suite à cette réunion, et sur proposition de Jacques Bettenfeld, le Bureau Directeur valide les positions suivantes :

- La FFHB souhaite que l'examen de l'épreuve générale d'agent se déroule une fois par an dans un lieu unique, en concertation avec la Fédération française de football et toutes les fédérations qui souhaitent un examen commun.
- Il ne paraît pas souhaitable à la FFHB de subdéléguer au CNOSF tout ou partie des pouvoirs que les fédérations tiennent de la loi, mais plutôt de co-organiser l'examen avec l'ensemble des fédérations, avec l'aide et le concours du CNOSF.
- la FFHB souhaite une position de principe commune de toutes les fédérations en ce qui concerne les « équivalences » pour les agents ressortissants communautaires. Sous réserve des cas particuliers et de l'appréciation souveraine des commissions saisies d'éventuels litiges, il apparaît à la FFHB que les critères de compétence juridique (tant d'ordre général que spécifique), de moralité et de pratique de la langue française doivent être considérés comme prépondérants dans l'appréciation des demandes d'équivalence.

14.3 – Le Bureau Directeur décide de soumettre le nouveau règlement relatif à l'activité d'agent sportif de Handball à l'approbation de l'assemblée générale. Ce règlement, qui prend en compte les dernières dispositions réglementaires en la matière (notamment concernant le sort des agents communautaires), n'était jusqu'à maintenant validé que par le Bureau Directeur.

15 – Thèmes de réflexion transversaux

15.1 - Georges Format présente les thèmes de réflexion identifiés en relation avec les Présidents de commission, et considérés comme essentiels pour l'avenir du Handball. Ils ne constituent toutefois qu'une partie de la déclinaison des nombreux chantiers qui devront être engagés. Chaque thème sera traité par un groupe ad hoc. Ces groupes sont constitués d'acteurs du Handball, représentatifs de la diversité des statuts, tâches, rôles et missions de celles et ceux qui en assurent le fonctionnement.

15.2 - Le Bureau Directeur valide les thèmes prioritaires proposés (annexe 2).

15.3 - La méthodologie de travail proposée consistera dans l'organisation des phases suivantes :

- Élaboration du document de travail avec présentation du thème
- État des lieux
- Attentes – Nécessités
- Organisation de la réflexion avec un canevas de travail et un échéancier
- Protocole des échanges
- Réunion bilan (une au moins avant la fin de la saison)
- Synthèse des données et bilan
- Finalisation ou poursuite de la réflexion (si nécessaire)

16 – Préparation de la réunion du groupe de coordination du 14 mai

Pour préparer la réunion du groupe de coordination (Comité Directeur, quatre représentants des Présidents de Ligue et quatre représentants de Comité) décidée par le Comité Directeur du 26 mars (voir procès verbal, point 7), Jean Férignac présente le résultat d'un travail d'identification des actions prioritaires du projet fédéral dans le but de le rendre plus opérationnel. Ce travail est à rapprocher de celui présenté par Georges Format (point 15 précédent).

Les thèmes identifiés sont les suivants (ordre non hiérarchisé) : augmentation du nombre de clubs, féminisation, emploi, communication interne, fonctionnement du siège fédéral, resserrement des liens avec les Ligues et les Comités, échanges au niveau de la zone, recherche de nouveaux partenaires.

La séance est levée à 20h15.

Claude PERRUCHET



Secrétaire Général

André AMIEL



Président de la FFHB

Annexe 1

SUIVI BUDGETAIRE EXERCICE 2005 - SITUATION 31/03/05

		CHARGES						
N°	Activités	B 2005	R 2005 n	Ecart	% de réalisation	R 2004 n	Ecart R05 / R04	Var en %
1	MJS - Performance	3 801 758 €	728 252 €	-3 073 506 €	19%	660 078 €	68 174 €	10%
2	MJS - Organisation & Développement	3 328 806 €	673 938 €	-2 654 868 €	20%	646 932 €	27 006 €	4%
5	Vie Fédérale	1 190 136 €	283 879 €	-906 257 €	24%	252 390 €	31 489 €	12%
6	Relations-Extérieures	570 443 €	147 488 €	-422 955 €	26%	90 875 €	56 613 €	62%
7	Secteur d'Elite (LNH)	264 630 €	140 510 €	-124 120 €	53%	99 010 €	41 500 €	42%
8	Boutique	406 446 €	33 127 €	-373 319 €	8%	112 523 €	-79 396 €	-71%
9	Hand'mag	114 230 €	14 137 €	-100 093 €	12%	63 810 €	-49 673 €	-78%
10	Approches du HB et Documentations Techniques	84 519 €	16 029 €	-68 490 €	19%	25 330 €	-9 301 €	-37%
11	Vidéo	132 043 €	28 544 €	-103 499 €	22%	29 108 €	-564 €	-2%
12	Rencontres Internationales	483 317 €	59 348 €	-423 969 €	12%	10 431 €	48 917 €	469%
Total		10 376 328 €	2 125 252 €	-8 251 076 €	20%	1 990 487 €	292 978 €	7%

		PRODUITS						
N°	Activités	B 2005	R 2005 n	Ecart	% de réalisation	R 2004 n	Ecart R05 / R04	Var en %
		1 853 000 €	682 000 €	-1 171 000 €	37%	1 272 000 €	-590 000 €	-46%
		1 327 000 €	- €	-1 327 000 €	0%	0 €	0 €	#DIV/0!
		4 521 100 €	786 159 €	-3 734 941 €	17%	740 221 €	45 938 €	6%
		1 463 891 €	371 864 €	-1 092 027 €	25%	343 856 €	28 008 €	8%
		164 337 €	19 054 €	-145 283 €	12%	58 064 €	-39 010 €	-67%
		396 000 €	21 945 €	-374 055 €	6%	108 639 €	-86 694 €	-80%
		103 000 €	17 527 €	-85 473 €	17%	47 371 €	-29 844 €	-63%
		86 000 €	16 028 €	-69 972 €	19%	14 482 €	1 546 €	11%
		22 500 €	10 902 €	-11 598 €	48%	12 361 €	-1 459 €	-12%
		439 500 €	423 044 €	-16 456 €	96%	75 027 €	348 017 €	464%
Total		10 376 328 €	2 348 523 €	-8 027 805 €	23%	2 672 021 €	- 323 498 €	-12%

		RESULTAT						
N°	Activités	B 2005	R 2005 n	Ecart	% de réalisation	R 2004 n	Ecart R05 / R04	Var en %
1	MJS - Performance	-1 948 758 €	46 252 €	1 902 506 €	2%	611 922 €	-658 174 €	-108%
2	MJS - Organisation & Développement	-2 001 806 €	673 938 €	1 327 868 €	34%	-646 932 €	-27 006 €	4%
5	Vie Fédérale	3 330 964 €	502 280 €	-2 828 684 €	15%	487 831 €	14 449 €	3%
6	Relations-Extérieures	893 448 €	224 376 €	-669 072 €	25%	252 981 €	-28 605 €	-11%
7	Secteur d'Elite (LNH)	-100 293 €	121 456 €	-21 163 €	121%	-40 946 €	-80 510 €	197%
8	Boutique	-10 446 €	11 182 €	-736 €	107%	-3 884 €	-7 298 €	188%
9	Hand'mag	-11 230 €	3 390 €	14 620 €	-30%	-16 439 €	19 829 €	-121%
10	Approches du HB et Doc Tech	1 481 €	1 €	-1 482 €	0%	-10 848 €	10 847 €	-100%
11	Vidéo	-109 543 €	17 642 €	91 901 €	16%	-16 747 €	-895 €	5%
12	Rencontres Internationales	-43 817 €	363 696 €	407 513 €	-830%	64 596 €	299 100 €	463%
Total		0 €	223 271 €	223 271 €	#DIV/0!	681 534 €	- 458 263 €	



DÉCLINAISONS DES THÈMES TRANSVERSAUX

COORDINATEUR GÉNÉRAL : **Georges FORMAT**

04/2005

	THÈMES	Assistant	Échéance	PERSONNES RESSOURCES
1	CUMUL DE MANDATS	JP RENAUD	AG 2006	Francis ARNAULT - Michel PERSIAUX – Michel GROUT – Claude HATTE 1 candide
2	PARITE DE LA REPRESENTATION H / F au sein des instances dirigeantes	Evelyne BECCIA	AG 2006	Monique ANSQUER - Marie Christine BIOJOUT – Brigitte PENATTI Gilles BASQUIN – Jacques BETTENFELD - Michel PERSIAUX – Didier BIZORD
3	OBLIGATIONS Le potentiel, le niveau, l'ambition le « contrat »	Jacques CHARLET	AG 2006	Michel GROUT – Francis. SEREX – François RONGEOT – JC MOREAU (COC) – Jean Charles BOUILLOT Carol DOMENGE (CCA) – Francis ARNAULT – Christian LIENARD – Michel GUILLOU 2 CPC
4	CONVENTIONS ENTRE CLUBS	Christian PECMEJA	AG 2006	Claude SCARSI – Georges POTARD – Norbert CHETRIT – Jean Marc MORVAN - Monique ANSQUER – Jean Claude MOREAU - Club urbain – Club rural – 2 CTF – 2 Candides
5	REORGANISATION DES VŒUX Présentation – Prise de décision	Alain JOURDAN	AG 2006	Claude SCARSI – Jean Paul RENAUD – Didier BIZORD – Franck ROBERT – François GARCIA - Jacques BETTENFELD - Michel PERSIAUX - Michel GROUT
6	HARMONISATION TARIFAIRE	Alain CAMILLERI	AG 2006	Monique ANSQUER – Alain KOUBI – Thierry SOURDOT – Jean Pierre GLEIZES –
7	PUBLICITÉ		AG 2007	À définir
8	ORGANISATION DÉROULEMENT AG FFHB		AG 2006	À définir
9	LAÏCITÉ	Cécile MANTEL	AG 2006	Carol DOMENGE – François GARCIA – JC MOREAU - Cécile MANTEL
10	INTER COMMUNALITÉ	Jean Marc MORVAN	AG 2007 AG 2008	Claude SCARSI – Georges POTARD – Norbert CHETRIT – Jean Marc MORVAN - Monique ANSQUER – Jean Claude MOREAU - Club urbain – Club rural – 2 CTF – 2 Candides

11	LE HANDBALL >>> HORIZON 2008			En liaison avec les Assises du HANDBALL
12	LISIBILITÉ - COHÉRENCE SIMPLIFICATION Règlements Généraux		AG 2006	En synergie avec les Commissions FFHB Groupe à constituer
13	ORGANISATION PROTOCOLAIRE AG FFHB		AG 2007	Groupe à constituer
14	TRANSVERSALITÉ Une dimension supplémentaire pour plus d'efficacité et cohésion		AG 2006 AG 2007 AG 2008	
15	AIDE AUX CLUBS EN DIFFICULTÉ	Claude SCARSI	AG 2006 AG 2007	Claude SCARSI – Georges POTARD – Norbert CHETRIT – Jean Marc MORVAN - Monique ANSQUER – Jean Claude MOREAU - Club urbain – Club rural – 2 CTF – 2 Candides
16	ÉVALUATION ACTIVITÉS			
17	DÉMARCHE QUALITÉ DANS LE FONCTIONNEMENT			
18	CIRCULATION DES PRATIQUANTS	Francis SEREX	AG 2006 AG 2007 AG 2008	Christian PECHMEJA – 1 CTN -
19	OFFRE DE PRATIQUE	Jean Charles BOUILLOT	AG 2006 AG 2007 AG 2008	Claude SCARSI – Daniel GOUGEON – Marie Albert DUFFAIT - Jean Charles BOUILLOT – Norbert CHETRIT – Jean Marc MORVAN - Michel AUDOUARD – Patrick AUBIN – Président Comité Cantal Club urbain – Club rural – 2 CTF – 2 Candides

- Les thèmes exposant des synergies très fortes sont identifiés par une même couleur.
- La composition des groupes sera complétée et validée par le prochain BD ; elle n'est pas figée et est susceptible d'évolution
- La méthodologie s'appuiera sur la déclinaison de problématiques permettant une démarche homogène et induisant des propositions consensuelles
- L'échange par courrier électronique sera privilégié.
- La nécessaire confrontation des idées au cours de réunions programmées sera réalisée en conciliant le respect du phasage établi et l'exigence économique
- Le calendrier sera défini pour chaque thème avec ses connections avec d'autres sujets, en ménageant des moments de regroupements conjoncturels pour dresser les bilans indispensables
- Les échéances convergent vers l'AG FFHB de 2006 ou à des échéances plus éloignées
- Georges FORMAT est en charge de la coordination du fonctionnement général, en liaison avec l
- Le BD validera le déroulement du projet concerné et les propositions finales

Des thèmes affichés ou d'autres émergent lors des parcours seront ou pourront être retenus en fonction de l'évaluation de leur pertinence.

